

GOBG  
43 ch des Bouveries  
CH-1284 Chancy, Suisse  
info@gobg.ch  
[www.gobg.ch](http://www.gobg.ch)



## Procès verbal de l'Assemblée constitutive du Groupe Ornithologique du Bassin Genevois (GOBG) du 3 novembre 2011 au Muséum d'Histoire Naturelle de Genève

**Présents (64 personnes ayant remplis la feuille de présence, une 10<sup>e</sup> en plus ne l'ont pas fait):**  
Patrick Albrecht, Raffael Ayé, Alain Barbalat, Franco Barben, Pierre Baumgart, Alain Bernard, Robert Broch, Manuel Bueno, Eric Burnier, Michel Caillet, Isabelle Cattin Gasser, Nathalie Cesarini, Hung Do, Jérôme Duplain, Colette Favarger, Christian Fosserat, Jean Frei, Anne-Marie Frei, Marie-Séverine Gard, Stéphane Gardien, Roger Gasser, Bastien Guex, Antoine Guibentif, Bastien Guibert, Philippe Haake, Marie Haake, Maelenn Häring, Isabelle Hoffmann, Christian Huber, Patrick Jacot, Damien Juat, Siegfried Kimmel, Marjorie Lathuillere, Martina Lézat, Jean-Luc Loizeau, Michel Maire, Philippe Martin, Jean-Pierre Matérac, Jacques Matthey, Georges Meilland, Christian Meisser, Laurence Naef, Claire Pernollet, Carole Perret, Nicole Petitpierre, Bram Piot, Alexis Pochelon, Cédric Pochelon, Claudio Quilodran, Guillaume Riat, Grégoire Rizzi, Claude Ruchet, Jean-Marie Schaller, Cyril Schönbächler, Danya Stasius, Florian Steiner, Rolf Staub, Bertrand Sthioul, Philippe Stroot, Nacer Tarif, François Turrian, Maryse Van der Ben, Bertrand Von Arx, Marianne Von Tobel, Catherine Whibley

19h10

### *Cyril Schönbächler ouvre l'assemblée*

Il rappelle que cela fait 6 mois que 11 personnes (Patrick Albrecht, Alain Barbalat, Bastien Guibert, Christian Huber, Martina Lézat, Christian Meisser, Bram Piot, Alexis Pochelon, Cédric Pochelon, Claude Ruchet, Cyril Schönbächler) préparent cette séance, et 15 ans que la création de ce groupe est dans les esprits. **Il annonce l'ordre du jour :**

- Programme de la soirée
- Intervention de Bertrand von Arx de la Direction Générale de la Nature et du Paysage (DGNP)
- Activités
- Liens avec les autres associations partenaires
- Lecture des statuts et élection du comité
- Présentation de François Turrian sur le fonctionnement et les activités de l'Association Suisse de protection des Oiseaux ASPO/BirdLife

**Il remercie la présence** de Bertrand von Arx de la DGNP, de Jean-Pierre Matérac, président de la LPO74, d'Alain Bernard du CORA-Ain, de François Turrian, directeur romand de l'ASPO, et de Raffael Ayé, chargé du programme de conservation des espèces à l'ASPO.

Il **excuse ensuite** les personnes suivantes :

- Michèle Künzler, Conseillère d'Etat chargée du Département de l'intérieur et de la mobilité de l'Etat de Genève
- Sami Kanaan, Conseiller administratif de la Ville de Genève chargé du Département de la Culture et des Sports
- Danielle Decrouez, Directrice du Muséum d'Histoire Naturelle de la Ville de Genève
- Gilles Mulhauser, Directeur de la DGNP
- Gottlieb Dändliker, Inspecteur cantonal de la Faune à la DGNP
- Michel Jaussi, Président de la Société Zoologique de Genève
- Olivier Biber, Président de Nos Oiseaux
- Bertrand Posse, rédacteur en chef de Nos Oiseaux
- Bernard Volet, Service d'information de la Station Ornithologique Suisse
- Reto Spaar, chargé du programme de conservation des espèces à la Station Ornithologique Suisse
- Bernard Lugin, Président de Coup d'Ailes
- Xavier Birot-Colomb, chargé d'études à la LPO 74
- Alexandre Breda, Président de Pro Natura Genève

(**nous rajoutons aussi** dans ce PV les personnes suivantes qui se sont excusées avant l'assemblée : Mike Bowman, Anne et Michel Duclos, Pia Engelberts, Ariane Herrera, Gérard Kohler, Denis Landenbergue, Simon Lézat, Yves Ménétrety, Thierry Pellet, Suzanne Rechsteiner, Laurent Vallotton et Michel Vincent)

C. Schönbächler présente ensuite le **contexte historique et les objectifs** du GOBG :

### **Contexte**

- Des projets de conservation et de sensibilisation sont en cours, mais ils sont fragiles et menés de manière isolée
- Un constat : un cadre associatif est nécessaire pour mener à bien des projets efficaces
  - « L'union fait la force », synergies
  - Reconnaissance des autorités
  - Soutien financier
  - Création de groupes de travail, émulation
- Le GOBG, c'est la «formalisation» d'un groupe ornitho, qui trouve en partie ses racines au Groupe des Jeunes de Nos Oiseaux, et crée un lien avec BirdLife
- Le GOBG se veut complémentaire aux autres associations
- Il se doit d'être régional, en regard du contexte du bassin genevois

### **Objectifs**

- Des projets de conservation « prioritaires »
  - Huppe fasciée
  - Chevêche d'Athéna
  - Pic mar
  - Corbeau freux
- Créer un groupe dynamique, étoffer les équipes de projet, créer une émulation
- Selon les ressources (humaines) futures, développer d'autres activités :
  - Sorties, sensibilisation
  - Autres projets de conservation et de suivi



## ***Intervention de Bertrand von Arx***

En tant que conservateur de la nature à la Direction Générale de la Nature et du Paysage (DGNP), il apporte le soutien de l'Etat de Genève et de la DGNP.

Pourquoi la DGNP soutient-elle le GOBG ?

- La DGNP est une structure de l'Etat, assez lourde, mais qui repose beaucoup sur les gens de terrain. Depuis 10 ans à Genève, la protection de la nature et des milieux a bien avancé. Il y a aussi des plans d'action, et rien ne pourrait se faire sans les associations ou des bureaux d'études. Il y a donc une nécessité de continuer à observer, à transmettre les observations. Importance que les gens qui voient l'évolution du terrain puissent informer le côté politique.
- Importance aussi de l'éducation à la nature, importance de la biodiversité.
- Collaboration transfrontalière : cela fait 4-6 ans que tous les projets sont regardés au delà de la frontière (p.ex. contrats corridors de l'agglomération)
- DGNP a des moyens, reconnaissance de l'utilité de l'association, importance qu'on se partage les tâches. Importance du lobby → que les gens fassent savoir leur avis (plan directeur cantonal, plantation de vergers...). But de définir les actions, les listes rouges, etc.

Il souhaite longue vie au GOBG et espère de fructueuses collaborations futures.

C. Schönbächler le **remercie pour son intervention** et passe la parole aux **4 responsables de programme** qui les présentent à l'assemblée :

## ***Activités***

- **Alexis Pochelon** présente le projet ***Huppe fasciée*** démarré en 2011. Sur le modèle de ce qui a été fait sur la Côte vaudoise, 95 nichoirs ont été posés à Genève. 3 sites naturels de nidification ont été découverts lors du suivi. D'autres nichoirs seront posés en 2012, et le suivi continuera.
- **Christian Meisser** présente le projet ***Chevêche***, démarré par le Groupe des Jeunes en 1983 sur Genève et en 1995 par la LPO en Haute-Savoie. L'espèce est prioritaire en Suisse et un plan d'action national est établi. Sur l'ensemble de la région, on estime la population à 120 territoires. Un plan d'action cantonal est en cours d'élaboration.
- **Bram Piot** présente le projet ***Pic mar***. Cette espèce bénéficiant d'un plan d'action national. Après avoir presque disparu du canton de Genève, elle est à nouveau présente au pied du Jura. Un plan d'action cantonal est en phase de finalisation, avec la participation active de membres du GOBG.
- **Alain Barbalat** présente le projet ***Corbeau freux***. Cette espèce est nouvelle pour le canton (1998). Elle vit proche de l'Homme et le suivi des colonies permet de gérer les éventuels conflits et de suivre son expansion.

## ***Liens avec les autres associations***

**Alain Barbalat présente les liens du GOBG avec les autres associations**, qui sont le fruit de plusieurs séances de brainstorming entre les 11 membres du comité provisoire mais également avec les représentants concernés. Ces liens sont les suivants :

- Membre de « Nos Oiseaux » : cela permettra de relayer certains projets de Nos Oiseaux à Genève, comme p.ex. la Nuit de la Chouette. Deux membres du Comité du GOBG sont aussi membres du Comité de Nos Oiseaux, assurant ainsi une collaboration facilitée.

- Section cantonale de l'Association Suisse pour la protection des oiseaux, ASPO/BirdLife Suisse : la collaboration avec l'ASPO existait déjà sur les projets pour les espèces prioritaires, mais le lien est renforcé en créant une section cantonale, à l'image de ce qui se fait en Suisse-allemande.
- Lien étroit avec la LPO Haute-Savoie : il est plus compliqué administrativement de se lier avec les associations françaises. Le lien sera donc fait au niveau des activités de protection des espèces.
- Souhait de nouer également un lien étroit avec le CORA Ain lors de projets touchant le Pays de Gex.
- Collaborations étroites à envisager avec les autres associations locales de protection de la nature (Pro Natura, WWF, Coup d'ailes, la Libellule...). Celles-ci ont pris note de notre ambition et une collaboration au cas par cas est envisagée.

### ***Projets de statuts***

**Christian Huber lit les statuts. Après chaque article, l'assemblée peut soumettre ses remarques et proposition.**

#### **Art 1 :**

Le nom n'est pas apprécié ! Christian Huber répond qu'il est issu d'une longue discussion, qui comprenait déjà les noms évoqués lors de l'assemblée (propositions de GOBAGE, ou d'un nom d'une espèce emblématique,...). Le comité reste ouvert si un nouveau nom ressort, si possible lors de l'assemblée du jour. Désirant arrêter un nom lors de cette assemblée, le GOBG est maintenu.

La question des limites du Bassin Genevois est posée : Cyril Schönbächler indique que cela s'étend jusqu'aux crêtes du Jura, Vuache, Salève, puis jusqu'à Excenevex, et au début de la vallée de l'Arve. Christian Meisser soutient qu'on peut garder une certaine souplesse en fonction des projets. L'article est finalement accepté comme tel.

#### **Art 2 à 7:**

Acceptés.

#### **Art. 8 :**

La question suivante est posée : Faut-il préciser qu'il doit y avoir des membres qui ne sont pas du comité lors de l'Assemblée Générale? Par ex. imposer un minimum de membres hors comité? Une proposition serait d'avoir un nombre de membres présents supérieur ou égal au nombre de membres du comité +1. Il est noté que cela provoque le risque de devoir convoquer à nouveau une Assemblée Générale si une AG ne satisfait pas à ce critère.

Cyril Schönbächler propose un vote entre un statu quo et la proposition ci-dessus.

La question est posée de savoir si le Code Civil règle cette question? Il est dit que le Code des Obligations indique qu'en cas de changements des statuts il doit y avoir la majorité de membres.

Un vote est effectué, qui plébiscite un statu quo (4 personnes contre) : les statuts sont donc conservés tels que proposés.

#### **Art. 9 à 17 :**

Acceptés.

Un **Art. 18** est ajouté, indiquant qu'en cas de dissolution de l'association, la fortune de celle-ci est reversée à une association poursuivant des buts similaires.

L'**Art.18** de la proposition des statuts devient par conséquent **Art. 19**.

**Christian Huber demande s'il y a des remarques ou commentaires et demande à l'assemblée si elle accepte les statuts. Ils sont acceptés à l'unanimité avec 2 abstentions.**

Il est demandé comment est géré le **montant de la cotisation** : selon les statuts, il est déterminé par l'assemblée. Cyril Schönbächler précise le fonctionnement des cotisations : en tant que membre d'une association (le GOBG) elle-même membre de l'ASPO, la **cotisation est de 50 CHF pour les membres suisses (25 CHF pour les moins de 25 ans)**. La cotisation finance le GOBG et permet de recevoir la documentation de l'ASPO.

La LPO est le représentant de BirdLife en France, comme l'ASPO l'est en Suisse. Un membre français est donc censé être membre de BirdLife en France. Les membres français reçoivent nos informations et la LPO Haute-Savoie verse 200€/an au GOBG pour les membres vivant en Haute-Savoie. L'adhésion au GOBG est donc gratuite pour le membre tant qu'il paie la cotisation à la LPO. Un même procédé est en discussion avec le CORA Ain. Si les membres du GOBG veulent être membre de Nos Oiseaux, cela se fait séparément, la cotisation comprenant l'abonnement à la revue Nos Oiseaux.

Il est signalé qu'il faut faire attention à ne pas envoyer plusieurs fois les documents à la même adresse en cas de membres vivant sous le même toit.

Il est demandé ce qu'il advient des personnes qui ne sont ni au CORA Ain, ni à la LPO 74 ? Le plus simple serait de s'inscrire en Suisse. Ce point est encore à préciser.

**Cyril Schönbächler propose un vote pour l'acceptation des cotisations, qui sont acceptées.**

### ***Election du comité***

Alain Barbalat présente l'élection du comité selon la proposition pré-établie.

**Cyril Schönbächler est élu comme président.**

**Alexis Pochelon est élu comme vice président.**

**Christian Huber est élu comme trésorier.**

**Cédric Pochelon est élu comme secrétaire.**

Alain Barbalat demande à l'Assemblée si des volontaires au poste de **vérificateur des comptes se proposent. Manuel Bueno et Philippe Martin** acceptent cette charge. Ils sont remerciés par Alain Barbalat. **L'élection des autres membres du comité est acceptée telle que proposée : Patrick Albrecht, Alain Barbalat, Bastien Guibert, Martina Lézat, Christian Meisser, Bram Piot et Claude Ruchet.**

### ***Présentation de l'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux (ASPO)***

**François Turrian présente l'ASPO**, tout en saluant la création de la nouvelle association, qui est la première association cantonale de l'ASPO en Suisse Romande.

Les buts de l'ASPO sont :

- Préserver les oiseaux et la biodiversité
- Sensibiliser le public à la protection de la nature et des oiseaux

L'ASPO regroupe des associations cantonales et nationales, ainsi que des sections locales. Ce schéma est bien représenté en Suisse Allemande, tandis qu'en Suisse romande il n'existe pas, jusqu'à la création du GOBG, de section cantonale.

L'ASPO a différents niveaux d'action par des campagnes, des projets nationaux et internationaux, ainsi que des actions de sensibilisation.

## ***Divers***

Cyril Schönbächler indique que des **bulletins d'adhésions** sont disponibles dans la salle ou sur le site internet [www.gobg.ch](http://www.gobg.ch). Les membres qui ont déjà renvoyé un bulletin d'adhésion (à ne pas confondre avec la réponse à l'invitation à l'Assemblée constitutive) n'ont pas à le refaire. Les membres de l'ASPO doivent se manifester pour être membre du GOBG. Sinon ils restent membres ASPO individuels.

**Il demande s'il y a des remarques ou des questions.**

**Comment les membres seront informés ?**

La majorité des informations se fera par email et sur le site internet. Que ceux qui n'ont pas d'internet nous le disent et ils seront tenus au courant par courrier postal. Le bulletin annuel sera envoyé par mail, sinon par courrier postal.

**Jérôme Duplain félicite le comité d'avoir fédéré les groupes locaux.**

Il est demandé s'il est envisagé **d'avoir une base de donnée style ornitho.ch**. Cyril Schönbächler répond qu'on ne va pas essayer de créer autre chose. La possibilité d'avoir une interface commune pour le bassin genevois est à l'étude. A suivre.

Il est demandé si le **domaine d'action est cantonné aux oiseaux** ? Cyril Schönbächler répond que oui. D'autres organismes s'occupent déjà d'autres groupes fauniques.

**20h40, Cyril Schönbächler clôt l'assemblée et invite les participants à partager un apéritif, offert par la DGNP.**

*4.11.11, Cédric Pochelon*